



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 16 juillet 2019

Communiqué de Presse

Sécheresse : le préfet de la Dordogne rappelle les mesures de vigilance

Après consultation du comité départemental de « gestion de l'eau » réuni ce matin, le 16 juillet 2019, Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne, décide de placer en situation de vigilance l'ensemble du département.

Malgré un léger déficit pluviométrique depuis le début de l'année, la situation hydrologique en Dordogne est restée relativement favorable jusqu'à l'épisode caniculaire de la fin du mois de juin.

Cet épisode a entraîné une baisse rapide des débits des cours d'eau et du niveau des nappes phréatiques.

Les prévisions météorologiques s'orientent vers une poursuite de ce temps chaud et sec, dans un contexte d'augmentation des prélèvements agricoles et d'eau potable.

Dans ce cadre, le risque d'une dégradation rapide de la situation de sécheresse est à craindre. En conséquence, il appartient dès à présent aux usagers de porter une attention particulière à leurs besoins en limitant au strict nécessaire leur consommation d'eau dans tout le département.

Il est demandé à chacun de :

- **restreindre les usages secondaires** (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),
- **réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,**
- **réduire les consommations d'eau domestique,**
- **organiser la gestion du remplissage des piscines,** pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,
- **procéder à des arrosages modérés des espaces verts** et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- **anticiper sur les éventuelles restrictions futures.**

Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable.

Une attention soutenue est apportée au suivi de cette situation de vigilance et à l'évolution des indicateurs. En cas d'aggravation de la situation, des mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourraient être engagées rapidement.

Le préfet fait appel à la vigilance et au civisme de chacun pour mettre en application ces mesures et réduire sa consommation d'eau.

SÉCHERESSE EN DORDOGNE *Les bons gestes*

- RÉPAREZ LES FUITES D'EAU** (Icon: showerhead with water droplets)
- VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU** (Icon: faucet with a single drop)
- NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT (PRIVILÉGIEZ DES DOUCHES COURTES)** (Icon: showerhead with water droplets)
- ARROSEZ LE JARDIN SEULEMENT SI C'EST NÉCESSAIRE** (Icon: watering can with water droplets)
- FAITES TOURNER LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE SEULEMENT QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE «ÉCO»** (Icon: washing machine)
- ÉVITEZ DE LAVÉR VOTRE VOITURE (PRIVILÉGIEZ LES STATIONS DE LAVAGE SI NÉCESSAIRE SEULEMENT)** (Icon: car with water droplets)
- PAILLEZ LES SOLS POUR ARROSER MOINS (DÉCHETS DE TONTE DE GAZON, COPEAUX,...)** (Icon: watering can with mulch)
- L'EAU EST UNE RESSOURCE RARE, ÉCONOMISONS LÀ!** (Icon: water drop in a circle)

<https://www.gouvernement.fr/risques/secheresse>

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24